

Nombre de membres dont le
Conseil est composé : 206

Présent(s) : 158

Représenté(s) : 35

Votant(s) : 193

Excusé(s) : 3

Absent(s) : 10

EXTRAIT
DU REGISTRE DES DELIBERATIONS
DU CONSEIL COMMUNAUTAIRE DE LA COMMUNAUTE URBAINE
DU GRAND REIMS

SEANCE DU JEUDI 16 NOVEMBRE 2023

Le jeudi 16 novembre 2023 à dix-huit heures trente, le Conseil Communautaire régulièrement convoqué par lettre ou courriel du vendredi 10 novembre 2023, s'est réuni en salle des fêtes de l'Hôtel de Ville de Reims sous la présidence de Mme Catherine VAUTRIN, Présidente de la Communauté urbaine du Grand Reims.

Étaient présents :

M. Azzedine AIT-IHADDADENE, M. Xavier ALBERTINI, M. Jean-Marie ALLOUCHERY, M. Jacques AMMOURA, M. Franck ASSELIN, M. Raymond AYALA, Mme Maryline BAILLY, M. Franck BAILLY, M. Edouard BARON, M. François BARONNET, Mme Caroline BARRÉ, M. Patrice BARRIER, Mme Marie-Hélène BASTOGNE, Mme Katia BEAUJARD, M. Patrick BEDEK, Mme Nathalie BELAMY, M. Vincent BENNEZON, M. Christian BERLOT, Mme Florence BERTHON, Mme Laurence BILLY, M. Raphaël BLANCHARD, M. Francis BLIN, Mme Brigitte BLONDEAU, M. Christophe BLOT, M. Bertrand BOILLY, M. Romain BONHOMME, M. Denis BOUDVILLE, M. Pascal BOUILLIE, M. Thierry BRIANÇON, M. Nicolas CARNOYE, Monsieur Corentin CENTA, M. Philippe CHARDONNET, M. Fabien CHARPENTIER, M. David CHATILLON, Mme Valérie CHAUMET, M. Hervé CHEF, M. Cédric CHEVALIER, Mme Catherine CHOPART, M. Jacky CHOPIN, M. Dany CHRISTOPHE, M. Bruno COCHEMÉ, Mme Cécile CONREAU, M. Christophe CORBEAUX, Mme Catherine COUTANT, M. Alain DE CEULENEER, Mme Marie DEPAQUY, Mme Laurence DEPLAINE, Mme Anny DESSOY, M. Gilles DESSOYE, Mme Anne DESVERONNIERES, Mme Charlotte D'HARCOURT, M. Robert D'HARCOURT, M. Sébastien DOLÉ, Mme Touria DOUAH, M. Thomas DUBOIS, Mme Kim DUNTZE, M. Martial DUPIN, Mme Patricia DURIN, M. Jérôme FORTIER, M. Jean-Pierre FORTUNÉ, Mme Evelyne FRAEYMAN-VELLY, M. Claude GACHET, Mme Audrey GARDEBLEDE, M. Pascal GARNOTEL, Mme Laurence GARUS, M. Pierre GEORGIN, Mme Isabelle GERARD, M. Charles GERMAIN, M. Stéphane GOMBAUD, M. Charles GOSSARD, M. Jean-Jacques GOUAULT, M. Jean-Pierre GRISOUARD, M. Vincent GUY, M. Nicolas HABARE, M. Pascal HARLAUT, M. Dominique HENIN, M. Didier HENRIET, M. Serge HIET, M. Alain HIRAULT, M. Michel HUTASSE, M. Franck JACQUET, Mme Jeanne JACQUET, M. Thierry JOBART, M. Stéphane LANG, Mme Chantal LANTENOIS, M. Guy LECOMTE, M. Dominique LEDEME, M. Eric LEGER, M. Antoine LEMAIRE, M. Frédéric LEPAN, M. Julien LEPITRE, M. Jean LETISSIER, M. Denis LHOTELAIN, Mme Zabbaou LIMAN, M. Thibault LOCQUARD, Mme Jacqueline LOPATA, M. Pascal LORIN, Mme Colette MACQUART, M. Christophe MAHUET, Mme Catherine MALAISE, M. Eric MALTOT, Mme Véronique MARCHET, M. Jean MARX, M. Frédéric MASSONOT, M. Claude MAUPRIVEZ, M. Emmanuel MAZINGUE, M. Jean MICHEL, M. Alain MICHELON, Mme Laure MILLER, Mme Orélie MINGOLLA, Mme Nathalie MIRAVETE, Mme Agathe MOUGENOT, M. François MOURRA, M. Patrice MOUSEL, M. Francis MUNIER, M. Arnaud NININ, M. Franck NOEL, M. Dimitri OUDIN, Mme Annie PERRARD, M. Jean-Claude PHILIPOT, M. Claude PIQUARD, M. Jean-Christophe POINS, M. Denis PONCELET, M. Kevin PONCIN, Mme Aline POUDRAS, Mme Nadine POULAIN, Mme Evelyne QUENTIN, M. Pierre REANT, M. Germain RENARD, M. Guy RIFFÉ, M. Arnaud ROBINET, Mme Anne-Sophie ROMAGNY, M. Jean-Pierre RONSEAUX, Mme Claudine ROUSSEAUX, M. Jean-Marc ROZE, M. Philippe SALMON, M. André SECONDE, M. Jean-Luc SENE, Mme Armelle SIMON, M. Michel SUPPLY, M. Patrick TCHANGA, M. André TETENOIRE, M. Freddy THOMAS, M. Alain TOULLEC, Mme Elizabeth VASSEUR, Mme Catherine VAUTRIN, M. Yann VELLY, M. Marcel VERGEZ, M. Vincent VERSTRAETE, M. Jean-Marie VIEVILLE, M. Alain WANSCHOOR, M. Philippe WATTIER, M. Bernard WEILER, M. Patrick PONSART (suppléant de M. Bruno ARIZZI), M. Pascal DELOISON (suppléant de M. Francky CARON), Mme Aude GUILLEMIN (suppléant de M. Jean-Luc DUBOIS), Mme Sabrina LELARGE (suppléant de M. Cyrille DUTERNE), Mme Marie-Annick DEMESSENCE (suppléant de M. Dominique POTAR)

Étaient représenté-e-s :

Mme Badia ALLARD a donné pouvoir à Kevin PONCIN, Mme Valérie BEAUVAIS a donné pouvoir à Stéphane LANG, Mme Gabrielle BRICOUT a donné pouvoir à Alain WANSCHOOR, M. Conrad CHER a donné pouvoir à Fabien CHARPENTIER, M. Patrice CHRETIEN a donné pouvoir à Eric MALTOT, Mme Valérie CORDEBAR a donné pouvoir à Stéphane GOMBAUD, Mme Sarah DA COSTA a donné pouvoir à Dimitri OUDIN, M. Nicolas DARGENT a donné pouvoir à Jean-Pierre FORTUNÉ, M. Eric DELFORGE a donné pouvoir à Laurence BILLY, M. Thierry DESIRA a donné pouvoir à Alain HIRAULT, M. Alban DOMINICY a donné pouvoir à Emmanuel MAZINGUE, M. Régis FRANCQUE a donné pouvoir à Evelyne FRAEYMAN-VELLY, Mme Patricia GRAIN a donné pouvoir à Zabbaou LIMAN, M. André JACOB a donné pouvoir à Claudine ROUSSEAUX, Mme Muriel JACQUIOT a donné pouvoir à Bertrand BOILLY, Mme Martine JOLLY a donné pouvoir à Anny DESSOY, M. Michel KELLER a donné pouvoir à Florence BERTHON, M. Pascal LABELLE a donné pouvoir à Catherine COUTANT, Mme Cathy LAURIN a donné pouvoir à Bruno COCHEMÉ, Mme Bénédicte LE PANSE a donné pouvoir à Edouard BARON, Mme Marie-Claire LESIEUR a donné pouvoir à Charles GOSSARD, M. Pierre LHOTTE a donné pouvoir à Annie PERRARD, M. Patrice MOREL a donné pouvoir à Marcel VERGEZ, Mme Marie-Bernadette NEYRINCK a donné pouvoir à Alain DE CEULENEER, Mme Marie-Thérèse PICOT a donné pouvoir à Claude GACHET, Mme Sylvie PORET a donné pouvoir à Robert D'HARCOURT, M. Eric QUENARD a donné pouvoir à Dominique LEDEME, Mme Marie-Inès ROMELLE a donné pouvoir à Claude PIQUARD, M. Mario ROSSI a donné pouvoir à Marie DEPAQUY, Mme Marie ROZE a donné pouvoir à Jean-Marc ROZE, Mme Silvana SAHO-NUZZO a donné pouvoir à Caroline BARRÉ, M. Patrick SIMON a donné pouvoir à

Frédéric LEPAN, Mme Mounya TAGGAE a donné pouvoir à Patrick TCHANGA, M. Bernard THIERY a donné pouvoir à Franck ASSELIN, M. Daniel VAQUETTE a donné pouvoir à Jean-Marie VIEVILLE

Étaient excusé-e-s :

M. Jean-Robert AUGUSTE, Mme Marie-Noëlle RAINON, M. Michel SICRE

Étaient absent-e-s :

M. Eric AMMEUX, M. Paul-Vincent ARISTON, M. Jean-Pierre ARNAUD, M. Marcel BENCIVENGO, M. Frédéric DECHAMPS, M. Jean-Louis FARARD, M. Damien GIRARD, M. Jean-Pierre JOREZ, Mme Maryse LEQUEUX, M. Christophe PATINET

N'ont pas pris part au vote :

M. François BARONNET, Mme Nathalie BELAMY, M. Romain BONHOMME, M. Thierry BRIANÇON, M. David CHATILLON, M. Cédric CHEVALIER, M. Charles GERMAIN, Mme Jeanne JACQUET, Mme Véronique MARCHET, M. Kevin PONCIN, M. Patrick PONSART, M. Pierre REANT, M. Daniel VAQUETTE

Secrétaire : Patrice BARRIER

Vice Secrétaire : Jean-Jacques GOUAULT

Votes :

Pour : 179 Contre : 0 Abstention : 1

**COMMUNE DE SEPT-SAULX
PLAN LOCAL D'URBANISME
RÉVISION ALLÉGÉE N°1
BILAN DE LA CONCERTATION ET ARRÊT DE PROJET**

LE CONSEIL COMMUNAUTAIRE,

Vu le Code Général des Collectivités Territoriales,

Vu le Code de l'Urbanisme et notamment ses articles L.153-31 et suivants, L.103-2 et suivants, et R.153-3,

Vu l'arrêté préfectoral du 15 septembre 2016 modifié portant création de la Communauté urbaine du Grand Reims,

Vu l'arrêté préfectoral du 28 octobre 2019 relatif à la composition du Conseil communautaire de la Communauté urbaine du Grand Reims,

Vu les statuts de la Communauté urbaine du Grand Reims,

Vu le Schéma de Cohérence Territoriale de la Région de Reims approuvé le 17 décembre 2016,

Vu le Plan Local d'Urbanisme (PLU) de Sept-Saulx, approuvé le 24 juin 2021,

Vu la délibération n°09/2022 du Conseil municipal de Sept-Saulx du 11 avril 2022 demandant à la Communauté urbaine du Grand Reims de faire évoluer son PLU pour permettre l'extension d'une entreprise déjà installée sur son territoire,

Vu sa délibération n°CC-2022-134 du 30 juin 2022 prescrivant la révision allégée n°1 du PLU de Sept-Saulx et en définissant les modalités de concertation,

Considérant que les études d'urbanisme relatives à la révision allégée ont été achevées,

Vu la délibération n°18/23 du Conseil municipal de Sept-Saulx du 7 novembre 2023 émettant un avis favorable sur le bilan de la concertation et l'arrêt du projet de révision allégée n°1 du PLU,

Vu les pièces du dossier de projet de révision allégée du PLU,

Vu le bilan de la concertation,

Vu le passage en Conférence de territoire Vesle et Coteaux de la Montagne de Reims,

Vu l'avis du bureau communautaire du jeudi 9 novembre 2023,

Vu la note explicative de synthèse, jointe à la convocation et valant exposé des motifs,

Après en avoir délibéré,

DECIDE

d'arrêter le bilan de la concertation, tel que présenté dans le document annexé,

d'arrêter le projet de révision allégée n°1 du Plan Local d'Urbanisme de Sept-Saulx tel qu'il est annexé,

de soumettre, pour avis, à la Mission Régionale de l'Autorité Environnementale, ledit projet de révision allégée,

de soumettre, pour avis, lors d'un examen conjoint, ledit projet de révision allégée aux personnes publiques associées conformément à l'article L.153-34 du Code de l'Urbanisme.

Conformément au Code de l'Urbanisme, le dossier définitif du projet de révision allégée, tel qu'arrêté par le Conseil Communautaire, est tenu à la disposition du public.

La présente délibération fera l'objet d'une publication électronique pendant deux mois sur le site internet de la Communauté urbaine du Grand Reims, d'un affichage pendant un mois en mairie de Sept-Saulx et au siège de la Communauté urbaine, d'une publication électronique durant deux mois sur le site internet de la commune, et d'une mention en caractères apparents dans un journal diffusé dans le département.

Les documents listés ci-après font partie intégrante de la délibération transmise au contrôle de légalité :

- notice explicative,
- évaluation environnementale,
- bilan de concertation,
- détail des documents du Projet arrêté.

Pour extrait conforme au registre des délibérations du conseil
communautaire de la Communauté urbaine du Grand Reims,

La Présidente de la Communauté urbaine du Grand Reims

Catherine VAUTRIN



Secrétaire : Patrice BARRIER

Vice Secrétaire : Jean-Jacques GOUAULT



Certifié exécutoire compte tenu de la publication sur le site internet de la communauté urbaine du Grand Reims le 20 novembre 2023 et de la réception en Préfecture le 20 novembre 2023. Identifiant : 051-200067213-20231116-183723-DE-1-1